



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E65143

VALABLE JUSQU'AU 22/04/2027

ÉDITÉ LE 02/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1972

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 17/01/2013
500 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 327 195 095 00028

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 00 14944-001

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 158082E1247002

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 158082E1247002

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : BST - BATIMENT SANITAIRE THERMIQUE

BOULEVARD DE L'ODET
ZONE D'ACTIVITE RIVE OUEST
35740 PACE

Téléphone : 02 99 60 15 60

Fax :

Portable : 07 86 02 86 42

Site Internet : <http://www.bst-sa.fr/>

E-mail : mail@bst-sa.fr

Responsabilité légale :

LEHUEDE JEAN-PAUL PRÉSIDENT / NICOLON MAGALIE DIRECTRICE GENERALE

Effectif moyen : 115 Tranche de classification : EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie Mention RGE	05/05/2023
5132	Installation de chauffe-eau solaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ²	19/04/2023
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	06/12/2023
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² Mention RGE	05/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	05/05/2023
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	11/12/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	11/12/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	05/05/2023
o Ventilation mécanique	11/06/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.